

DECRET N°2021 - 000360 /PT-RM DU 30 MAI 2021

PORTANT NOMINATION DU SECRETAIRE GÉNÉRAL DU
GOUVERNEMENT

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE L'ETAT

Vu la constitution ;

Vu la charte de la transition

Vu l'Ordonnance n°04-001/P-RM du 25 février 2004 portant création du Secrétariat général du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n°02-051/P-RM du 04 juin 2002 fixant le régime des émoluments et indemnités accordés aux membres du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2013-235/P-RM du 7 mars 2013, modifié, fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement du Secrétariat général du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2020-0102/PM-RM du 20 février 2020 fixant l'organisation du Cabinet du Premier ministre ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Monsieur Mahamadou DAGNO, N°Mle 763-62.F, Administrateur civil, est nommé Secrétaire général du Gouvernement, avec rang de ministre. .

Article 2 : Le présent décret, qui abroge le Décret N°2020-0122/PT-RM du 28 octobre 2020 portant nomination de Monsieur Salifou DIABATE, N°Mle 0109.130-L, Administrateur civil, en qualité de Secrétaire général du Gouvernement, sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 30 MAI 2021

Le Président de la Transition,
Chef de l'Etat

Colonel Assimi GOITA